



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Caen, le 18 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Poursuivre l'effort de vaccination contre la Covid-19 avec les professionnels de santé de ville et adapter le maillage territorial des centres

Pour améliorer encore le taux de vaccination des Normands (85.8% de primo-injections et 84.2% de vaccination complète parmi la population éligible (10/10 Source ARS) et accélérer la campagne de rappel en cours, l'ARS et les préfetures, en lien avec l'ensemble des acteurs de terrain, en centre de vaccination, en ville, en aller-vers, font évoluer l'offre vaccinale.

Il s'agit de miser sur le renforcement de la place des soins de ville et l'adaptation du maillage territorial et des horaires des centres de vaccination. En tenant compte de l'activité constatée, il sera possible de revenir aux capacités des centres à leur niveau antérieur si besoin.

Le renforcement de la place des professionnels de ville dans la campagne de vaccination

Depuis le début de la campagne, plus de 4 400 professionnels de santé de ville ont vacciné dans leur cabinet, à domicile ou dans leur officine. Si au démarrage de la campagne de la vaccination les modalités de conservation et d'approvisionnement des vaccins ont amené à vacciner principalement en centres, les médecins généralistes, les pharmaciens et les infirmiers libéraux, de par la connaissance de leurs patients, sont mobilisés pour poursuivre la campagne de rappel au sein de leurs cabinets et officines ou à domicile, notamment dans le contexte où il est possible d'injecter concomitamment le vaccin antigrippal et le vaccin anti-covid.

Par ailleurs, la liste des professionnels de santé pouvant vacciner dans leur cabinet ou en officine a évolué : en plus des médecins traitants, des pharmaciens, infirmiers et sages-femmes, les chirurgiens-dentistes et les laboratoires de biologie médicale sont également identifiés.

Afin de favoriser la participation de tous les professionnels de santé libéraux, l'ARS, avec le soutien des UMRL, URPS et ordres infirmiers et pharmaciens, échange avec eux sur les besoins de vaccination dans les territoires et sur les modalités du renforcement de la place des soins de ville dans la vaccination anti-covid. Dans ce cadre, le renforcement des collaborations locales entre médecins, infirmiers et pharmaciens sont encouragées.

L'adaptation de l'organisation de la campagne vaccinale sur les territoires

Compte tenu de cette montée en charge de la ville, l'ARS adapte le fonctionnement des centres. L'objectif est de maintenir un maillage efficace et cohérent sur l'ensemble des territoires, tout en restant en mesure de répondre à toute nouvelle augmentation de la demande. **Cela permet aux libéraux jusqu'ici particulièrement mobilisés sur les centres de consacrer plus de temps de vaccination dans le cadre de leur exercice en cabinet.**

Évolutions dans le Calvados

Dans le Calvados, le maillage des centres de vaccination est stabilisé avec 12 centres : Bayeux, Caen (CHU et Parc expo), Condé-en-Normandie, Creully/Seulles, Deauville, Equemauville, Falaise, Les Monts d'Aunay, Lisieux, Mézidon-Vallée d'Auge, Vire.

Sur l'agglomération caennaise, au 15 octobre, le centre du Canada a transféré son activité d'une part vers les professionnels de santé libéraux et d'autre part vers les centres du Parc des expositions et du CHU. A Ifs, un centre de vaccination temporaire armé par les professionnels de santé libéraux sera ouvert sur le mois de novembre pour la vaccination de rappel des personnes de plus de 65 ans.

L'équipe mobile de vaccination de l'UMPS 14 continuera à organiser des sessions de vaccination dans différents points (communes, quartiers, centres commerciaux...) du département.

Évolutions dans l'Eure

Dans l'Eure, 9 centres existent : Evreux, Bernay (2), Saint-André, Pont-Audemer, Val-de-Reuil, Gisors, Vernon et Verneuil (A noter que le site de Verneuil quitte la salle des fêtes pour réintégrer le Centre Hospitalier).

Après les centres du Neubourg fin juillet et de Thuit-Hébert début octobre, celui des Andelys transférera son activité vers la ville fin octobre.

Des actions ciblées sont également menées à destination des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

Évolutions dans la Manche,

Une adaptation de l'offre des centres est en cours et porte notamment sur les jours d'ouverture et les amplitudes horaires pour adapter l'offre de créneaux à l'évolution de la demande.

Après les déménagements des centres de Coutances (depuis le 13 septembre au centre d'accueil Diocésain, esplanade des Unelles) et Granville (depuis le 6 octobre à la salle Nicolas rue Marine-Dunkerque), des déménagements sont programmés à Avranches (à la Salle de Ponts le 19 octobre) et à St-Hilaire-du-Harcouët (le 25 octobre au sein du centre hospitalier).

Les centres éphémères et autres dispositifs temporaires seront réactivés pour assumer le rappel des personnes les plus fragiles, en appui des rappels réalisés en ville.

Évolutions dans l'Orne

Les 7 centres de vaccination restent en activité, tout en adaptant leur fonctionnement.

Des transferts d'activité et/ou de lieux sont programmés :

- A Flers, le centre actuellement hébergé en unité pédiatrique du CH sera relocalisé le 21 octobre dans les locaux de l'ancienne clinique Saint-Dominique détenu par l'agglomération de Flers.
- A Argentan, le centre sera de nouveau installé dans l'espace René Cassin à compter du 2 novembre
- A Mortagne-au-Perche, le centre s'installera au CH de Mortagne à compter du 2 novembre

Des actions dédiées sont également menées à destination des quartiers prioritaires de la ville : A Alençon, l'activité du centre de vaccination du jeudi après-midi sera ainsi transférée à compter du 28 octobre dans les locaux du centre de santé municipal de Courteille. Des opérations ponctuelles seront aussi réalisées à Perseigne (Alençon), St Michel et St Sauveur (Flers) et St Michel et les Provinces (Argentan). A L'Aigle, un appui au centre de vaccination est mis en place par les médiateurs sociaux de la ville auprès des habitants de la Madeleine.

Des centres de vaccination temporaires poursuivent leur activité ou sont réactivés pour assurer le rappel des personnes les plus fragiles.

Évolutions dans la Seine-Maritime

Sur la Métropole de Rouen, à compter du 31 octobre, l'activité de vaccination du centre de Duclair sera transférée vers les professionnels de santé libéraux et les centres de vaccination à proximité. A Rouen, à partir du 31 octobre, la vaccination jusqu'ici effectuée par le centre de vaccination de la Halle aux Toiles sera répartie entre les professionnels de ville et les centres situés dans la Métropole (Vaccin'Arena, Sotteville-lès-Rouen et Caudebec-lès-Elbeufs, qui poursuivront leur activité). De plus, en concertation avec les professionnels de santé libéraux, un dispositif d'appui à la vaccination en ville sera expérimenté à l'échelle de la Métropole pour faciliter la montée en charge de la vaccination par les professionnels de santé libéraux.

Au Havre, le centre de vaccination est transféré du stade Océane vers la salle des fêtes de Bléville à compter du 25 octobre. Il sera ouvert du lundi au samedi et permettra de compléter l'offre de vaccination proposée par les pharmaciens et médecins libéraux. Par ailleurs, des opérations « aller vers » vont de nouveau être organisées, notamment dans les quartiers prioritaires.

A Lillebonne, le centre de vaccination a déménagé vers Port-Jérôme-sur-Seine le 18 septembre dernier.

Dans la commune d'Eu, le centre de vaccination installé à proximité immédiate du centre hospitalier sera déplacé dans une salle municipale. La localisation sera précisée d'ici au 1^{er} novembre, date à laquelle les modalités de fonctionnement seront adaptées à la montée en puissance de la vaccination par les professionnels de la santé en ville, en concentrant les rendez-vous le vendredi.